

second lieu, il devra rester à la tâche tant qu'on n'aura pas gagné la bataille du logement.

M. BENTLEY: Voulons-nous réellement le garder aussi longtemps que cela?

M. BLACKMORE: J'estime qu'on ne saurait trouver de meilleur homme où que ce soit, mais quelqu'un lui barre la route. Je crois savoir qu'un membre important du cabinet aurait déclaré qu'il ne continuerait pas d'en faire partie si on subventionnait la construction des maisons. A ce sujet, je ferai remarquer au Gouvernement qu'à moins de faire changer d'idée à ce ministre il ferait mieux de s'en débarrasser le plus tôt possible. S'il s'agit de choisir entre un certain membre du cabinet et des habitations convenables au Canada, on devrait pouvoir faire ce choix en peu de temps.

Le ministre souhaite ardemment que l'entreprise privée comble la lacune. Par leurs programmes des vingt dernières années, le Gouvernement non seulement celui-ci, mais toutes les administrations au pays,—ont complètement anéanti les espoirs de succès de l'entreprise privée. En somme, tout organisme social doit se conclure dans des conditions d'application qui n'en rendent pas le succès impossible. Les ententes financières actuelles ne permettent nullement à l'entreprise privée de réussir à procurer des habitations.

Le Gouvernement persiste à recourir au financement au moyen de dettes pour diriger les affaires du pays, fédérales, provinciales et municipales. En conséquence, l'imposition doit servir à prélever tous les deniers. Les sources de revenu des provinces sont tout à fait insuffisantes eu égard aux lourdes responsabilités qu'elles doivent assumer. Les municipalités sont les moins bien partagées, car l'imposition immobilière est la seule source de revenu. Qu'est-ce à dire? Les taxes municipales seront d'autant plus élevées que la société ou le particulier aura construit une meilleure maison; si les taxes demeurent onéreuses et que le propriétaire ne puisse retirer de revenu suffisant pour faire face aux taxes, il perd sa propriété. C'est arrivé partout dans le pays.

Je tiens de source sûre que, dans les années 30, Edmonton devait, contre son gré, reprendre la moitié des maisons de la ville, uniquement parce que leurs propriétaires ne pouvaient en acquitter les taxes. Qui emploiera son argent à la construction de logements, s'il doit courir le risque de se trouver dans une situation semblable au cours des dix prochaines années? C'est une simple question de sens commun. On ne peut s'attendre

[M. Blackmore.]

que les gens, après semblable traitement, affectent leur argent à la construction de logements.

On espérait, quand la guerre a été déclenchée, que l'initiative privée du logement pourrait se rattraper des pertes qu'elle avait subies pendant la crise économique. Les régies du temps de guerre, y compris celle des loyers et des autres aspects du logement, l'en ont empêchée. Même en temps de guerre, elle a écopé. Je ne nie pas que l'intérêt général faisait de ces régies une nécessité: j'expose les faits. De plus, celui qui réussissait à gagner quelque argent devait le céder au fisc. Il convient également de mentionner les frais de construction extrêmement élevés, les nombreuses restrictions qui gênent les constructeurs: choix des secteurs, pour des raisons d'hygiène ou de protection contre l'incendie, qualité des maisons dans certains secteurs, etc. Comment un cabinet composé d'hommes intelligents, comment le ministre, qui se dit intelligent et pratique, peuvent-ils s'attendre que l'initiative privée se charge d'une perte certaine dans de telles conditions? Le ministre peut bien cesser tout de suite de compter sur l'entreprise privée, à moins qu'il ne lui crée un climat où elle soit susceptible de réussir. La politique du Gouvernement l'a chassée du domaine du logement, et elle ne sera pas facile à rassurer.

Qu'allons-nous faire en cette conjoncture critique? Ne comptons plus sur l'entreprise privée, non à cause de ses insuffisances propres, mais à cause de la faiblesse manifestée par le Gouvernement dans la direction du pays.

Nous devons donc, comme première mesure d'exception, recourir à l'entreprise publique et aux fortes subventions jusqu'à ce que notre population soit dotée de logis convenables et jusqu'à ce qu'on ait rétabli une ambiance favorable aux placements de capitaux privés. Il faudra peut-être avoir des logis appartenant à la collectivité et exploités par elle, de grandes maisons à appartements comme à Stockholm, en Suède. Le logement est devenu affaire d'utilité publique, quelque chose que l'on doit fournir au public. Si l'entreprise privée en est incapable il faut recourir à l'entreprise publique.

Une VOIX: Prêchez-vous le socialisme?

M. BLACKMORE: Non. Je signale à mes amis de la C.C.F. que les principes qu'ils préconisent rendent impossible le succès de l'entreprise privée. Or, ils poussent l'absurdité jusqu'à s'en prendre à cette dernière plutôt qu'au régime qui l'empêche d'être efficace. Si les membres de la C.C.F. se donnaient la peine d'examiner à fond la question,